

Pleine-Fougères

JUILLET 2021
N°53

BULLETIN MUNICIPAL



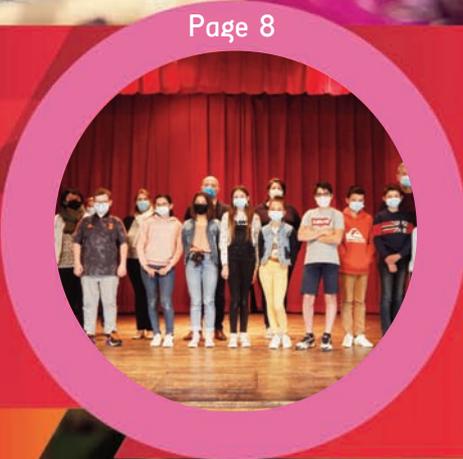
Page 7



Page 5



Page 8





SOMMAIRE

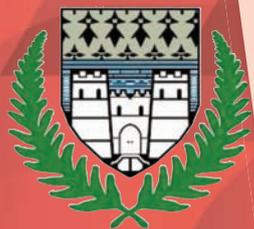
Le mot du Maire.....	2
Actualités municipales	3/10
L'environnement	11
La mairie communique...12/17	
Etat civil	16
Le Focus.....	18/19
Communauté de Communes .	20
Les Associations	21/24
Commission Animations.	26/27

BULLETIN MUNICIPAL/
JUILLET/2021/N°53

Responsable de la Publication :
Louis Thébault - La Commission
Animations - Conception,

impression :
IMPRIMERIE NOUVELLE -
DOL DE BRETAGNE -

Ce numéro est édité et mis en
ligne sur le site de la Mairie.



Le mot du Maire

Madame, Monsieur

L'été vient de pointer ses premiers rayons de soleil. Signe de préparation des récoltes pour nos agriculteurs, d'accueil de touristes pour nos hébergeurs, restaurateurs... de vacances pour beaucoup ainsi que pour nos enfants.

Mais que nous réserve cet été en ces temps où l'on retrouve peu à peu la liberté de vivre, de se déplacer comme nous le souhaitions ?

Va-t-on retrouver, après plus d'un an et demi de COVID, qui a frappé quelques fois très fort beaucoup de nos concitoyens, bouleversé notre quotidien, fermé nos écoles, arrêté la vie associative et sportive, supprimé tous les évènements festifs, fragilisé la vie économique en mettant en grande difficulté nos commerçants et artisans... une vie un peu plus normale ?

Soyons optimistes, espérons que le plus dur dans cette crise sanitaire soit derrière nous. Mais restons toutefois réalistes et prudents, le virus n'a pas disparu, il va falloir vivre avec lui, comme nous le faisons avec la grippe. Alors oui reprenons une vie normale...

Nous sommes encouragés à nous faire vacciner, alors faisons-le !

On nous incite à garder les gestes barrières dès que les signes du virus apparaissent alors faisons-le !

La vie de demain est à ce prix, alors ne gâchons pas la possibilité de retrouver une vie normale. Chacun et chacune d'entre nous doit se sentir responsable de notre futur sanitaire.

L'été pointe son nez disais-je... Je voudrais souhaiter à nos nouveaux artisans et commerçants tout le succès qu'ils méritent, cela dépend de vous Pleine-Fougères, ils vous apportent des services de proximité, alors faites les travailler.

L'été arrive... Alors bienvenue aux touristes qui vont fréquenter nos gîtes, nos chambres d'hôtes et découvrir tous les secrets de notre commune, ainsi que sa gastronomie.

L'été va briller sur notre territoire, l'occasion pour vous également, nos concitoyens, de profiter de nos circuits de randonnées, des circuits vélos-routes et du circuit découverte de notre patrimoine de «Pleine-Fougères, Une Histoire»...

Enfin voici l'été... Alors profitons en tous, qu'il soit convivial, joyeux avec la joie de vivre retrouvée, les rencontres entre voisins et amis, que les festivités fassent que le bonheur que nous avons tous de vivre dans une commune solidaire, unie et conviviale ne se démente pas.

Bon été à chacune et chacun d'entre vous.

Le Maire, Louis Thébault

Conseil Municipal du 15 mars 2021

Finance – Budget Primitif 2021 : Approbation du budget de la Commune

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré à la majorité, par 17 voix pour et 2 abstentions, décide :

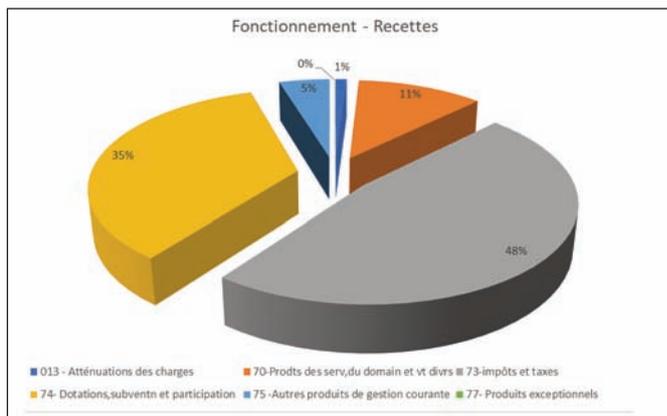
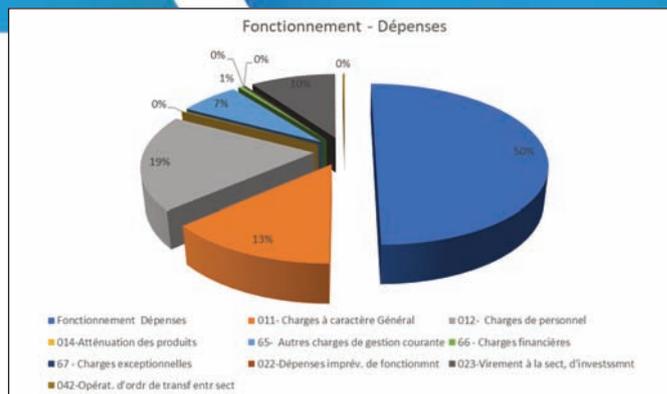
— D'adopter le budget primitif du budget principal « Commune de Pleine-Fougères » pour l'exercice 2021 comme suit

BUDGET PRINCIPAL « COMMUNE DE PLEINE-FOUGÈRES » 2021		
	DÉPENSES	RECETTES
FONCTIONNEMENT	1 939 700,43 €	1 939 700,43 €
INVESTISSEMENT	2 499 690,72 €	2 499 690,72 €

— De charger M. le Maire et M. le Receveur municipal, chacun en ce qui les concerne, de l'exécution de la présente délibération.

INVESTISSEMENTS

Opération	TOTAL
105- Informatique Mairie	16 210,00 €
106- Panneaux signalétique	3 500,00 €
126- Rénovation stade - Terrain synthétique	625 000,00 €
127- Aire de camping-car	6 000,00 €
128- Création commerce- bâtiment rue Père Papail	324 579,73 €
130- Révision PLU	40 000,00 €
131- Pleine-Fougères Une Histoire	9 200,00 €
132- Rénovation bâtiment Ecole place St Samson	455 865,56 €
136- Aménagement rue Surcouf	6 000,00 €
137- Aire de jeux	7 000,00 €
138- Pôle médico-social	80 992,83 €
139- Aménagement rue de Rennes, rue des Prunus	420 511,11 €
263 Grosse réparation batiments	29 684,76 €
51- Réserve foncière	115 000,00 €
58- Achat matériel	42 000,00 €
90- Voirie	101 646,73 €
Rue de Bretagne	40 000,00 €
Défense incendie	20 000,00 €
TOTAL	2 343 190,72 €



Finances - Ouverture d'un compte de dépôt de fonds au Trésor Public pour la régie cantine-garderie et modernisation des moyens de paiement
Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré à l'unanimité, décide :

— D'autoriser Monsieur le Maire à ouvrir un compte de dépôt de fonds au Trésor Public pour le versement des recettes provenant de la régie cantine-garderie et la mise en place de paiements par internet et/ou d'autres moyens dématérialisés pour la régie cantine-garderie en sus des moyens de paiement existant.

Entretiens des accotements, fossés, talus : devis de l'entreprise Jan. Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré à l'unanimité, décide :

— D'autoriser Monsieur le Maire à signer le devis de l'entreprise Jan d'un montant de 24 000 € HT (2 passages par an)

Conseil Municipal du 26 avril 2021

Communauté de Communes- Plan local d'urbanisme, document d'urbanisme en tenant lieu et carte communale - Opposition au transfert automatique de la compétence "PLUi" à l'EPCI. Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré à l'unanimité, décide :

— De s'opposer au transfert automatique de la compétence Plan Local d'urbanisme, document d'urbanisme en tenant lieu et carte communale, et de conserver la maîtrise pleine et entière de cette compétence à l'échelle communale.

Révision du PLU : attribution du marché pour le bureau d'étude. Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré à l'unanimité, décide :

— D'attribuer le marché de révision du PLU au cabinet URBA de Fougères (mandataire de groupement) pour un montant de 29 700 € HT avec les options suivantes : évaluation environnementale (3 500 € HT), numérisation du PLU (1 500 € HT) et une réunion publique supplémentaire (500 € HT).

Aménagement de la rue de Bretagne : attribution du marché de maîtrise d'œuvre. Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité, décide :

— D'attribuer la mission de maîtrise d'œuvre pour l'aménagement de la rue de Bretagne au cabinet A'DAO de Rennes (Ille-et-Vilaine) pour un montant provisoire de 9 800 € HT (taux de 6.53% x coût prévisionnel des travaux de 150 000 € HT).

Avenue des Prunus et une partie de la rue de Rennes (du passage à niveau vers l'entrée du bourg direction Trans-La-Forêt) - Effacement des réseaux : convention avec le SDE 35. Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité, décide :

— D'autoriser Monsieur le maire à signer la convention avec le SDE 35 pour les travaux : Rue de Rennes (travaux sur réseau électrique, sur réseau éclairage public, sur télécommunications) pour un total de 140 495,41 € HT dont 91 136,34 € HT à la charge du SDE et 49 359,07 € HT (+ 10 187,92 € TVA) à la charge de la commune.

— Avenue des Prunus (même nature de travaux) pour un total de 274 684,83 € HT dont 180 090,01 € HT à la charge du SDE et 94 594,83 € HT (+21 353,43 € TVA) à la charge de la commune.

Dispositif argent de poche 2021. Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité, décide :

— De participer à la mise en place du dispositif «argent de poche» sur la commune à compter du 1^{er} Juillet 2021 pour 10 jeunes de la commune de 16 à 18 ans pendant les vacances scolaires pour des missions de 3h30 rémunérées 15 € la mission en espèces pour divers travaux à l'entretien des espaces verts, à l'entretien des bâtiments publics, au classement de documents administratifs etc. Inscription à la mairie (attestation d'assuré social ou de la carte vitale, une attestation d'assurance responsabilité civile et une pièce d'identité).

Convention d'adhésion au programme "Petites villes de demain". Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité, décide :

— D'autoriser Monsieur le Maire à signer la convention d'adhésion au programme «Petites villes de demain» : dispositif de relance pour répondre à l'émergence de problématiques sociales et économiques, écologiques, démographiques, numériques et de développement pour permettre d'accélérer la transformation des petites villes aux enjeux actuels et futurs (ex : subventions abondées).

— d'autoriser Monsieur le Maire à effectuer le recrutement du chargé de mission avec Monsieur le Maire de Dol de Bretagne et à signer la convention de recrutement.

Travaux d'entretien et de réparation de la voirie communale-Programme 2021 : approbation du programme. Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité, décide :

— d'approuver le programme de modernisation de la voirie élaboré pour l'année 2021 : en campagne (Virage de la Chapelle : 320 m², L'Ecole : 320 m², Le Marais : 950 m², Le Cailloux : 1500m², Carrefour du Pin/ la Roussardière/ le Chesnay : 1 850m²) et dans le bourg (Cours

espace médico-social + reprise de la rue de Villebermont : 450 m², Rue du Clos du Puits : 500 m², Lotissement de la Rouërie (allée des Genêts et allée des Lilas) : 700 m²). Autorisation à lancer le marché.

Conseil Municipal du 25 mai 2021

Travaux d'entretien et de réparation de la voirie communale-Programme 2021. Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité, décide :

— De retenir l'offre de l'entreprise COLAS pour la réalisation des travaux d'entretien et de réparation de la voirie communale pour un budget de 100 000 €.

Aménagement rue de Bretagne : Demande de subvention DSIL. Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité, décide :

— D'autoriser Monsieur le Maire à déposer une demande de subvention au titre de la DSIL (11 940 €) pour l'aménagement des voies cyclables lors du projet d'aménagement de la rue de Bretagne (travaux estimés à 39 800 €).

Aménagement rue de Rennes et Avenue des Prunus : Demande de subvention DSIL. Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité, décide :

— D'autoriser Monsieur le Maire à déposer une demande de subvention au titre de la DSIL (93 777 €) pour l'aménagement des voies cyclables lors du projet d'aménagement de la rue de Rennes et de l'avenue des Prunus (travaux estimés à 312 590 €).

Chemin de Mont-Rouault conclusions du commissaire enquêteur et vente. Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité, décide :

— De prendre acte de l'avis favorable du commissaire enquêteur relatif à l'aliénation du chemin rural de Mont-Rouault CE 225 (parcelle ZK 30) et de déclasser le chemin du domaine public. Vente à Stéphane PICHARD, pour une surface de 590 m² au prix de 0,58 €/m².

TRAVAUX RÉALISÉS

Nos services techniques sont intervenus :

En agglomération :

À l'école publique : Afin de renforcer la sécurité de l'école, les équipes municipales ont mis en place un grillage et un portillon rue de la Duchesse Anne.

Espaces verts : Les services techniques ont réalisé le fleurissement du centre bourg, la création de deux prairies fleuries à Budan et à Villechérel. La pose de bacs à « fleurs à manger » et la création de tipi végétaux au Jardin Triskel.



Cimetière : Pour garder le cimetière propre et maintenir la quiétude de ce lieu, les services interviennent une heure par jour.

Au stade : Pour régénérer la pelouse du terrain d'honneur, un aérateur est passé tous les



quinze jours et deux semis d'engrais ont été réalisés. La piste d'athlétisme utilisée par les scolaires a été remise en état et le plateau sportif a été retracé.

Dans les bâtiments communaux : Un curage des réseaux d'eau a été réalisé.

En campagne :

— Le fauchage et le broyage des accotements de toutes nos routes communales a été fait par l'entreprise Jan.

— Des aménagements sont en cours pour la mise en place des futurs jardins partagés entre Villartay et Fertillé sur un terrain communal.

— Curage et busage ont été réalisés au Marais.

— Les regards d'eau de pluie ont été refaits au lieu-dit La Croix et au Marais.

— Une nouvelle signalétique a été mise en place à Beaurepaire.

— L'empierrement du chemin de Villartay a été réalisé.



Curage et busage



Fauchage



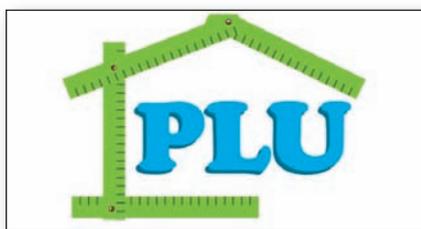
Aménagement pour futurs jardins

Terrain synthétique



Les travaux du futur terrain synthétique ont débuté fin avril. L'entreprise ERS a passé les gaines d'éclairage et les supports pour les pylones. La société Pigeon a effectué le terrassement avec l'aide des agriculteurs de Pleine-Fougères, que nous remercions. La deuxième phase du chantier est maintenant démarrée, à savoir l'empierrement, qui sera suivi du sablage, puis de la pose de la pelouse synthétique. La fin du chantier est prévue fin août, ce qui permettra aux sportifs et aux scolaires de pouvoir en profiter à la rentrée.

Plan Local d'Urbanisme



Le Conseil Municipal du 25 janvier 2021 a voté la révision du Plan Local d'Urbanisme de la commune. La Commission Appels d'offres a choisi et proposé au Conseil Municipal du 26 avril 2021 le bureau d'études URBA de Fougères qui sera chargé d'élaborer le dossier de

mise en œuvre de ce grand chantier. Tout au long de l'étude, les pleine-fougerais seront associés à la réflexion par des réunions participatives.

Avenue des Prunus et rue de Rennes

Ces deux rues sont dans le projet d'un aménagement. En dehors du point commun que toutes les deux longent tout ou en partie le voie SNCF, chacune a ses propres caractéristiques et son identité, elles sont donc traitées séparément.

La rue de Rennes est une entrée d'agglomération, tandis que l'avenue des Prunus est une voie de transit bordée par des habitations. Les intersections sont donc étudiées afin de garantir la qualité du projet. L'aménagement comprend deux types d'interventions qui seront réalisées bien séparément dans le temps.

Les premiers gros travaux consistent à l'effacement des réseaux électriques et téléphoniques, avenue des Prunus et rue de Rennes (du passage à niveau vers l'entrée du bourg direction Trans-La-Forêt. Une convention avec le SDE 35 (Syndicat Départemental D'énergie 35) a été signée. C'est le SDE qui a la maîtrise de ces travaux. Le passage en souterrain

de tous ces câbles électriques et téléphoniques donnera un paysage beaucoup plus agréable à toute cette partie de la périphérie du bourg. Ce gros chantier devrait débuter l'été prochain.

La seconde tranche de travaux et la plus importante a pour objectif d'améliorer le cadre de vie des riverains, de valoriser les espaces publics, de favoriser les liaisons actives, de réduire la vitesse des véhicules. Ces gros travaux se feront en deux tranches.

La 1^{ère} tranche commencera par la rue de Rennes. Elle devrait débuter fin d'année 2021.

A l'entrée dans Pleine-Fougères en venant de Trans-La-Forêt : création d'une porte d'entrée végétale pour affirmer l'entrée de l'agglomération, marquer un rétrécissement visuel. Assurer une continuité piétonne et cyclable paysagère sur les deux rues, assurer la sécurité des cyclistes et amorcer une liaison sur la RD 89. A l'intersection direction Vieux-Viel création d'un plateau de ralentissement. A l'intersection rue de Rennes et rue des Prunus on verra une diminution de l'emprise de la voie pour ralentir les véhicules et favoriser une traversée piétonne directe et sécurisée, de même pour les cyclistes.

La 2^{ème} tranche concernant la rue des prunus ne débutera qu'en 2022. Elle a plusieurs buts :

1 – ralentir la vitesse par deux méthodes tantôt des rétrécissements tantôt des plateaux.

2 – Stationner côté habitations. Elle répond à une demande des riverains : permettre à ceux-ci de stationner leurs véhicules côté habitations. Cependant,

TRAVAUX EN COURS



les riverains au départ de cette rue, en partant du passage à niveau de la gare jusque un peu après la dénivellation et la courbe de la voie, garderont le même stationnement qu'aujourd'hui à cause de la topographie du terrain.

Un stationnement côté habitation s'avère trop dangereux par manque de visibilité de la circulation en mouvement. Tous les riverains suivants pourront bénéficier de cet avantage, la sécurité le permet.

3 - Circuler à vélo. La création entre le long de la voie SNCF et les arbres (prunus) d'une piste cyclable et piétonne. Ils seront donc protégés de la circulation motorisée et bénéficieront d'un cadre paysager de qualité.

Commémoration du 8-mai 1945

La cérémonie de commémoration de l'armistice de la guerre 39-45 a eu lieu au Monument aux Morts de Pleine Fougères en présence du président de l'association des Anciens Combattants Francis Roux, du Maire, et en raison des restrictions sanitaires, seul un petit comité : porte-drapeaux et anciens combattants ont pu assister à cette manifestation.



Conseil Municipal des Jeunes

Jeudi 20 mai, a eu lieu l'élection du Conseil Municipal des Jeunes de la commune. Le scrutin a réuni 124 électeurs, avec 121 voix exprimées dont une procuration, 1 bulletin blanc, et 2 votes nuls. Tous les candidats ont été élus. Le Conseil Municipal des Jeunes est composé de 11 élus, scolarisés dans la commune du CM2 à la 5^{ème} :

BENECH Marie - BOUGEARD Vinicio - CHAPPÉ Mathis - CHIRON Léo - CRENN Faustine - DESGRANGES Romain - FLEURY Clothilde - GUÉDAOURIA Ayah - LE FLEM Gaby - MILCENT Clara - ROCHERON-BAUNÉ Clémentine

La proclamation des résultats a été faite par Sylvie PIGEON, Adjointe au Maire, le jeudi 20 mai à 15h30 à la salle Serge-Gas. Nous adressons toutes nos félicitations aux nouveaux élus, et pleine réussite dans leurs futurs projets .



Jardiniers en herbe

Dans le cadre de sa démarche écocitoyenne et de sa volonté de promouvoir le développement durable, la commune a engagé l'association «Des Idées Plein La Terre» pour qu'elle effectue des interventions auprès des deux écoles primaires de Pleine Fougères. Ce sont les maternelles qui ont découvert le jardinage



à partir des carrés potagers installés dans leurs écoles, les CM2 et la classe ULIS sont passés aux travaux pratiques au sein du Jardin des Saveurs. Le fil conducteur des ateliers a été la connaissance des légumes anciens. Les élèves travaillent de la plantation jusqu'à la récolte. Ces journées se sont déroulées en mai et juin à raison de 3 interventions par mois.

CCAS - La vaccination

Pour rappel le mardi 23 février 2021, la campagne de vaccination a réellement commencé pour les aînés de 75 ans et plus de notre territoire avec l'ouverture du centre de Dol de Bretagne puis de celui de Combourg. Vous avez été plus de 281 Pleine-Fougerais à solliciter l'aide de la mairie pour effectuer les démarches sur le site internet Doctolib. Vous avez fait preuve de patience pour avoir votre rendez-vous. Nous remercions le personnel administratif de la mairie pour sa grande disponibilité dans la gestion de cette crise sanitaire. Nous saluons l'aide apportée par le Département avec la mise à disposition du Vaccimobile, géré par les Pompiers, qui a permis de vacciner en 1 journée 58 Pleine-Fougerais. Depuis le 31 mai, toute personne majeure (sans conditions particulières) peut si elle le souhaite se faire vacciner :



— Dans le centre de vaccination de son choix (il faut toujours passer par une inscription sur Doctolib ou faire le 0 805 69 08 21)

— Chez son médecin traitant

— À la pharmacie de Pleine-Fougères

Les personnes vaccinées pourront télécharger elles-mêmes l'attestation de vaccination certifiée via l'application TousAntiCovid ou demander une version papier par courrier.

La mise en place de cette attestation certifiée



est une étape nécessaire à l'instauration d'un pass sanitaire qui est entré en vigueur depuis le 9 juin, indispensable pour participer à certains événements et voyager à l'étranger.

N'oubliez pas, même vaccinés il faut continuer à appliquer les gestes barrières ! **Sylvie Hivert, Adjointe, et les services administratifs de la mairie restent à votre disposition pour toute aide ou renseignement concernant la vaccination au 02 99 48 60 46.**

Tricentenaire de la Gendarmerie

C'est en 1720 que Louis XV crée la Maréchaussée, 29 brigades sont installées en Bretagne. En 1791 la Maréchaussée est supprimée pour créer un nouveau corps : La Gendarmerie Nationale. C'est après la Révolution que Pleine-Fougères est dotée d'une Gendarmerie. En 1861 la région malouine comportait 9 brigades dont 2 à pied de cinq hommes (Saint-Malo et Pleine-Fougères).

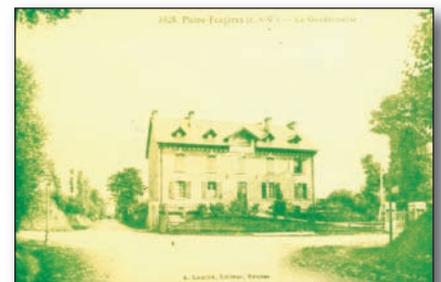


Cette brigade se situait en plein centre bourg dans les locaux de l'actuelle Résidence Richeux. En 1904, une caserne pour brigade à cheval, avec 5 boxes à chevaux, est construite par le Conseil Général à Pleine-Fougères. Les dépenses s'élèvent à l'époque à 72 178 francs, soit l'équivalent de 290 000 €. Cette brigade est toujours en fonction aujourd'hui. En 1975, un casernement pour les familles est construit derrière le bâtiment principal.

Actuellement, la brigade comporte un effectif de 7 gendarmes et le projet d'une nouvelle gendarmerie a été lancé. Cette nouvelle brigade a reçu l'aval du Ministre de l'Intérieur fin 2020, un architecte a été désigné et la Société Néotoa va la construire rue Surcouf (entre la gare et le Lotissement du Clos Michel), assurant ainsi la continuité de la gendarmerie à Pleine-Fougères. Les missions de la gendarmerie ont bien sûr évolué, mais les prédécesseurs des gendarmes actuels intervenaient déjà en 1850 sur la délinquance et contre les trafics liés à l'alcool, avec l'histoire de l'alambic PITEL.

En 1869, ils interviennent sur des incendies suspects, des vols, la rupture de la digue du Marais... En 1913, il est remarqué que les gendarmes de Pleine-Fougères ne sont pas sans humanité... En effet, avant d'arrêter un voleur, ils lui ont laissé le temps de passer devant le Maire et le Curé pour se marier, avant de lui passer les menottes ! Aujourd'hui la brigade de Pleine-Fougères est installée en communauté de brigades avec Dol-de-Bretagne et assure ses missions sur tout notre territoire : écoute, sécurité publique, lutte contre les délinquances, vols banditisme, trafics, sécurité routière.

La gendarmerie est ouverte au public : le lundi matin, mercredi après-midi et samedi après-midi.



Petites Villes de Demain : Convention signée entre la Commune de Pleine-Fougères, le Sous-Préfet de Saint-Malo et le Président du Conseil Départemental d'Ille-et-Vilaine

Le 28 mai 2021, M. Lagoguey, Sous-préfet de Saint-Malo, M. Chenut, Président du Conseil Départemental d'Ille-et-Vilaine, et M. Thébaud, Maire, ont signé la convention «Petites Villes de Demain» à la Mairie de Pleine-Fougères. Lancé le 1^{er} octobre 2020 par la Ministre de la Cohésion du territoire et des relations avec les Collectivités Locales, le plan prévoyait d'accompagner 1 000 communes de moins de 20 000 habitants en France dont 29 en Ille-et-Vilaine. La commune de Pleine-Fougères avait déposé sa candidature et a été sélectionnée. Concrètement, pendant 6 ans, notre commune sera accompagnée financièrement sur des projets de rénovation énergétique des bâtiments publics, la rénovation des logements anciens, l'aménagement d'itinéraires cyclables, le soutien aux commerces et artisans pour des opérations de restructuration et de réhabilitation des commerces ; enfin, l'aide à la numérisation pour les petits commerces et à la rénovation du patrimoine.

Pour cette mise en œuvre, un chef de projet financé à 75 % par l'État et mutualisé entre les communes de Dol-de-Bretagne et Pleine-Fougères sera chargé de mettre en place ce programme.





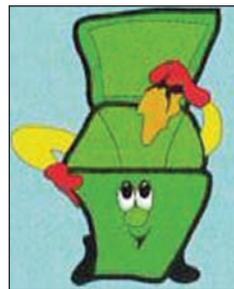
JARDINS PARTAGES

Le conseil Municipal ayant décidé de créer des jardins partagés pour les Pleine-fougerais, un terrain communal est en cours d'aménagement entre Villartay et Fertillé.

Celui-ci permettra dès septembre aux familles qui le souhaitent d'obtenir des parcelles au prix de location de 50 € l'année. D'ores et déjà nous avons 3 préinscriptions.

La mise en place de ces jardins répond à une demande de nos concitoyens. Elle sera l'occasion de créer entre les familles de la convivialité, de faire découvrir aux enfants le jardinage et à ceux qui le souhaiteront de cultiver eux-mêmes leurs légumes de façon saine.

JOURNEES ECO CITOYENNES DES 3 ET 4 JUIN 2021



Le 3 juin, par groupe, les enfants ont nettoyé les espaces jeux et les jardins de la Villa Triskel, le jardin des

saveurs... Ils étaient accompagnés par les enseignants. Cette journée se voulait avant tout initiatrice et pédagogique.

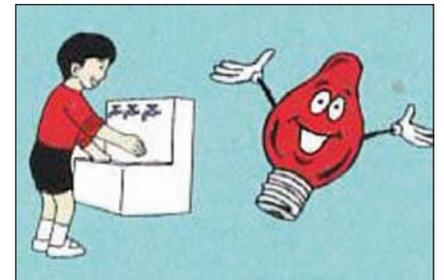
Le 4 juin les habitants de la commune se sont donnés rendez-vous et par groupes ont sillonné la commune. Ce fut l'occasion de ramasser tout types de détritux, même de l'électroménager. Un triste constat fait par les participants, malgré la déchèterie, des personnes indélicates exercent une délinquance environnementale ! 100 Kg de déchets ont été ramassés.

A la fin de cette matinée, un moment de convivialité a rassemblé tous les participants.

QUELQUES SUGGESTIONS POUR ÊTRE ACTEURS DU DÉVELOPPEMENT DURABLE SUR NOTRE COMMUNE

Mollo avec l'eau

Avoir de l'eau courante est une chose si banale qu'on oublie qu'il faut l'utiliser avec précaution. Par exemple fermer le robinet au lieu de laisser couler l'eau lorsqu'on se lave les mains ou lors du broyage de dents. **Un robinet ouvert c'est 8 à 10 l d'eau qui filent à chaque minute.** Mettre des réducteurs de pression à vos robinets afin de moins consommer d'eau. Recueillir et stocker l'eau de pluie ou de lavage des légumes pour l'arrosage de vos plantes et jardins.



Ne pas gaspiller l'électricité

Eteindre certains appareils comme les télévisions, ordinateurs etc. plutôt que de les laisser en mode «veille», car la consommation électrique continue. Nous avons tellement l'habitude de **téléphoner, surfer sur internet et les réseaux sociaux**, que l'on oublie que ces **activités polluent**. Par exemple, **un simple selfie partagé sur les réseaux sociaux consomme autant d'énergie que 3 ampoules allumées pendant 1 heure !**

Horaires de la Mairie

Les services administratifs de la Mairie sont ouverts : du lundi au vendredi de 8h30 à 12h30 et de 13h45 à 17h15 sauf le vendredi de 13h45 à 16h30.

Tél. : 02 99 48 60 46

E-mail :

mairie.pleinefougères@wanadoo.fr

N'hésitez pas à consulter notre site internet :

www.ville-pleine-fougères.fr

Et notre page Facebook

www.facebook.com/ville-pleine-fougères/



Instagram@mairiepleinefougères
Et l'application MairesetCitoyens



MAIRES&CITOYENS



Rappel. Permanences en semaine :

- Du lundi au vendredi 8h30/10h : Louis Thébault, Maire
- Lundi 10h/12h : Sylvie Pigeon
- Mardi 10h/12h : Didier Brune
- Mardi 17h/19h : Damien Cayre
- Mercredi 15h30/17h30 : Marie-Christine Herry-Vrignat
- Vendredi 10h/12h : Sylvie Hivert

Le Maire et les Adjointes tiennent une permanence le samedi matin de 10h à 12h à tour de rôle.

Carte Nationale d'identité

Désormais, il est possible de faire une pré-demande par internet ou à France Services (dans les locaux de La Poste). Une fois les pièces justificatives rassemblées, il faudra prendre rendez-vous avec l'une des 27 Mairies d'Ille et Vilaine équipées de bornes biométriques afin de finaliser votre démarche. Les communes les plus proches sont Pontorson et Dol de Bretagne. **Pour rappel**, elles sont valables 15 ans. **Pour tout information** : www.service-public.fr/ - www.ille-et-vilaine.gouv.fr



Objets trouvés

Les objets retrouvés sur la commune sont à déposer en Mairie. N'hésitez pas à vous renseigner à l'accueil.

Défibrillateurs

Un 4^{ème} défibrillateur sera installé à l'entrée de l'Espace Médico-Social. Rappelons que les trois défibrillateurs déjà en place sont situés à l'entrée de la salle Serge Gas, sur la place Chateaubriand et au Complexe Sportif Jean Gallon.



Recensement Militaire

Les jeunes (filles et garçons) doivent se faire recenser entre la date à laquelle ils atteignent 16 ans et la fin du 3^e mois suivant. Lors de votre visite en Mairie, n'oubliez pas de vous munir du livret de famille de vos parents, d'un justificatif de domicile de moins de trois mois et d'une carte d'identité. Une attestation de recensement sera remise au jeune. Celle-ci est indispensable pour être convoqué à la journée de la Défense et de la Citoyenneté et pour divers examens dont le permis de conduire.



Conciliateurs de Justice Consommateur, commerçant, salarié, voisin, locataire, bailleur... Vous avez un litige ?



Pensez au Conciliateur de Justice ! C'est totalement gratuit et c'est un préalable obligatoire pour les litiges de moins de 5 000 €. **Permanences à la Mairie de Dol-de-Bretagne les 2^{ème} et 3^{ème} jeudis du mois de 9h à 12h. 02 99 48 00 17.**

Don du sang



Les prochaines collectes sont programmées le **mardi 10 août et le mardi 26 octobre de 14h30 à 18h30 à la salle Serge Gas**. Prenez rendez-vous sur dondesang.efs.sante.fr

Classes 1

Le 13 Mai dernier en cercle restreint, s'est tenue la pre-

mière réunion pour l'organisation du repas des classes 1 le 16 Octobre prochain. Cette rencontre a été l'occasion de former le bureau pour cette année, il est ainsi composé :

— Président :

Mr ROUSSEL Axel

— Vice-Présidente :

Mme MAINGOT Nathalie

— Trésorière :

Mme LEDERFF Laurence

— Membres :

Me DETREZ Virginie,

Mr LECORVAISIER Mickaël et

Me PIGEON Sylvie

Cette journée de retrouvailles est fixée au samedi 16 octobre 2021 à la salle Serge Gas, elle débutera dès 11H30 avec un départ de la salle vers le Monument aux Morts pour un dépôt de gerbe, ensuite à 12 H ce sera le moment de la photo de groupe, et à 12H30 le début du déjeuner. La journée se poursuivra par un buffet froid et une soirée dansante dès 19H30. Toutes les personnes concernées par ces classes recevront d'ici quelques semaines des cartons d'invitation ainsi qu'un bon de réservation dans leur boîte aux lettres. Ce bon détaillera les tarifs ainsi que le menu du midi, avec pour chacun la possibilité d'inviter une personne de son choix et il sera à retourner au plus tard le 11 septembre. **Pour tout renseignement, appeler le : 06 42 70 99 67.**

Une attention particulière est portée sur le fait que toute personne sera remboursée en cas d'annulation pour raison sanitaire, alors n'hésitez pas à réserver pour venir passer une journée dans la joie et la convivialité, une journée qui espérons sera la première d'un nouveau départ !

Identification des cycles

La loi «Orientation des Mobilités» de décembre 2019 a retenu le principe de l'identification des cycles. (articles L.1271-2 à 5 du Code des Transports).



Prévue en deux temps, un premier à partir du 1^{er} janvier 2021 pour les cycles neufs et un deuxième début juillet 2021 pour tous les cycles neufs ou d'occasion. Ce marquage ne peut être réalisé que par les professionnels.

Les particuliers pourront toujours céder leur vélo sans obligation de marquage. Cependant, si celui-ci est déjà identifié, ils devront donner toutes les informations relatives afin que le nouveau propriétaire puisse inclure ses coordonnées sur le site d'identification.

Le but est de créer un **Fichier National Unique des Cycles Identifiés** auquel seules les forces de l'ordre auront accès. Il sera utilisé uniquement en cas de vol, de recel ou de vente illicite des cycles et non pour la poursuite des infractions au code de la route.

REPAS DES CLASSES 1

Vous êtes cordialement invité à venir passer un moment convivial et festif à l'occasion du repas des classes 1 qui se déroulera le **Samedi 16 Octobre 2021**, en la salle Serge Gas à PLEINE-FOUGÈRES :

- 11H30 : Rendez-vous devant la salle Gas pour un départ vers le monument aux morts pour un dépôt de gerbes.
- 12H: Photos des classes à la salle Gas
- 12H30: Repas
- 19H30: Buffet froid suivi d'une soirée dansante

Lotissement «Le Clos Michel»

A ce jour, il reste 15 terrains à vendre au Lotissement Le Clos Michel.

Trois nouveaux panneaux ont été réalisés qui donnent plus de visibilité aux futurs acquéreurs. Ils sont installés route de La Boussac, au carrefour de Sains et à Villechêrel.

Des annonces sur les réseaux sociaux sont aussi visibles depuis quelques semaines, ainsi que dans des agences immobilières.

Les terrains mesurent entre 409 m² et 569 m² et son vendus au prix de 79.20 € le m² TTC.

Depuis le 1^{er} avril, les deux nouveaux logements locatifs d'Emeraude Habitation ont vu l'arrivée de leurs nouveaux locataires.



Permanence Conseil en Architecture et en Urbanisme

M. De Crevoisier, architecte-conseil, tiendra ses permanences à la Mairie le 2^{ème} mercredi de chaque mois. **Les rendez-vous sont à prendre à la Mairie au : 02 99 48 60 46.**



Pleine-Fougères

Porte de Bretagne



*Lotissement
« Le Clos Michel »*

VOTRE TERRAIN À PARTIR
DE
32 000 €

INVESTISSEZ AU CŒUR DE LA
BAIE DU MONT SAINT-MICHEL



Renseignements : Mairie de Pleine-Fougères - Tél : 02 99 48 60 46 - mairie.pleinefougères@wanadoo.fr

DÉCISIONS D'URBANISME

Demandeur - Identité	Adresse du terrain	Description du projet	Décision - Date	Décision
COUDRAY JEAN LOUIS	21, Rue de la Briqueterie	Clôture	04/05/21	Non opposition
VOISIN ANTHONY ERIC FABRICE ARMAND	2, Ville Marie	Clôture	28/04/21	Non opposition
LAGREE JEAN PIERRE	29, Rue de la devise	Pose d'une pergola	14/05/21	Non opposition
COFFINET JEAN-MARIE BRUNO	11, Le Pin	Pose de fenêtres de toit	05/05/21	Non opposition
PORCHER PHILIPPE	9, Allée des Mouettes	Pose de fenêtre de toit	26/04/21	Non opposition
POTIER PHILIPPE	22, rue de la Villartay	carport pour camping car	06/04/21	Non opposition
GOUSSE JEREMY	6, Rue de Rennes	Suppression porte garage en mur parpaing+porte de service PVC Blanc	15/03/21	Non opposition
GAEC LE MARAIS DU MESNIL	LE CHATELET	Construction d'une stabulation construction d'un hangar de stockage matériel	03/05/21	Non-opposition
VERGER SABRINA	LE PIN	Ouverture et pose de fenêtres de toit + création d'une ouverture	19/04/21	Non-opposition
LEFRANCOIS HERVE	2, CHARTRAIN	Construction d'une extension	02/04/21	Non-opposition

LA MÉDIATHÈQUE

**Horaires d'ouverture : le mardi de 10h/14h ;
le mercredi de 10h/18h30 ; le vendredi
de 14h/18h30 ; le samedi de 10h/17h.**

**Médiathèque de Pleine-Fougères
rue William Eon.**

**Renseignements : 02 99 48 64 58 ou
mediathequepleinefougères@orange.fr
LES ANIMATIONS REPRENENT, À PARTIR DU
MOIS DE JUILLET. LA MÉDIATHÈQUE SERA
FERMÉE DU 1^{ER} AU 23 AOÛT INCLUS.**

• Les petites histoires



Venez écouter des histoires à la médiathèque !
Pour petits et grands enfants. : Samedi 3 juillet
à 10h30 pour les 0 à 3 ans, samedi 18 septembre
à 10h30 pour les 3 ans et +.

• L'heure musicale

Nous vous invitons aux auditions des jeunes
musiciens, élèves de l'école de musique J'ai 2
notes à vous dire, le samedi 3 juillet à 16h.



• La petite séance

Tous les mois, découvrez un film
tout public, projeté
à la médiathèque !
Les mercredi et sa-

medi 7, 10, 21 et 24 juillet, 25 et 28 août, 8, 11, 22
et 25 septembre.



• Tournoi Mario Kart

Qui sera le champion de la
médiathèque ? Seul, entre
amis ou en famille, affrontez
vos adversaires pour le tournoi Mario Kart sur
grand écran, et tentez de remporter le titre ! :
samedi 17 juillet à 14h.

16



• Accueil des seniors

Mardi 7 septembre à
14h30 : Quiz musical. Pour
voyager, apprendre et dé-
couvrir dans la bonne hu-
meur !



• Blind test Disney

Testez vos connaissances sur les films Disney :
vendredi 17 septembre à 18h30.



L'ÉTAT CIVIL



Bienvenue à

- **Emma TVIGUNOV**, née le 30 mars 2021, 5 rue de Normandie
- **Maëlya SORIN**, née le 13 avril 2021, 8 Le Val aux Bretons
- **Fanny LEMONNIER**, née le 2 mai 2021, 1 Le Pont au Barbé
- **Émie RENAULT**, née le 13 mai 2021, La Grange Neuve
- **Djovann CHEVALIER**, né le 14 mai 2021, 2 bis Le Pin

Sincères condoléances aux familles de

- **Audrey THAISSEN**, 30 ans, le 2 mars
- **Elisabeth AUGRAND**, 74 ans, le 8 avril
- **Franck DENEUVILLE**, 53 ans, le 16 avril
- **Louis CHISTREL**, 91 ans, le 19 avril
- **Marie TOUQUET**, née MARTIN, 79 ans, le 23 avril
- **Marie CRON**, née HELLEU, 96 ans, le 28 mai



Résidence Les Marais

- **Marie LEMENANT**, née BOURGEAULT, 97 ans, le 10 mars
- **Marie MERON**, née LEMOIS, 99 ans, le 16 mai
- **Marie FAUVEL**, née BUSNEL, 83 ans, le 20 mai

VILLA TRISKEL



Les activités de la Villa Triskel ont toujours lieu les après-midi.

Une nouvelle activité «Gym douce» est proposée aux locataires deux fois par semaine d'avril à juin, par Baptiste, stagiaire. Un réveil musculaire matinal très apprécié !

Le Jeu de Dames Géant est également de sortie dans le parc tous les jours en semaine. Nombreuses sont les familles à jouer ! La réalisation des bacs potagers surélevés, avec DIPLT et l'Espace Jeune a dû être reportée pour les raisons que l'on connaît tous ... A noter que deux locataires «artistes peintre» de la Villa Triskel exposent quelques-unes de leurs œuvres à la médiathèque de Pleine-Fougères jusqu'au 1^{er} juillet. De nouveaux sourires à la Villa Triskel : trois locataires sont arrivés fin avril et courant

mai. La résidence se trouve donc au complet ! Nous leur souhaitons la bienvenue !

Pour tout renseignement, n'hésitez pas à contacter M^{me} HIVERT à la Mairie ou directement Tiphaine, coordinatrice à la Résidence au 09 71 52 96 63.



QUOI DE NEUF à Pleine-Fougères ?

Le dynamisme de la commune attire les entreprises

Un nouvel artisan à Pleine-Fougères : RK Entreprise

Rhudy Kasprzycki est installé sur la commune en tant que plombier-chauffagiste.

Il propose ses services sur toutes les interventions de plomberie et salle de bain, en neuf ou rénovation. Agréé en chauffage granulés et bois, il interviendra en installation, dépannage et rénovation.

Après 10 ans d'expérience dans le domaine, il a ouvert son entreprise le 1^{er} avril 2021.

Originaire de Pontorson et installé à Pleine-Fougères depuis 6 ans, il a notamment effectué sa scolarité sur la commune, avant de passer un CAP Installateur thermique et sanitaire.

**Contact : 06 82 59 89 81
ou rk.entreprisesas@gmail.com**



En effet vous étiez nombreux à nous demander à juste titre la réouverture d'une épicerie dans notre centre bourg. Et bien ce sera une supérette, c'est encore mieux !



Qui en sera le gérant ?

Jonathan Prenveille, il a 41 ans et habite une commune voisine, Sougeal. Il a une solide expérience car il travaille dans la grande distribution depuis 2005 où il a occupé différents postes afin de se former. C'est en 2018 qu'il franchit le pas et décide de s'installer à son compte et commence ses recherches. Un projet étant à l'étude sur Pleine-Fougères, il rencontre le Maire. La démarche était lancée...

Quelle enseigne ?

Après consultation de différents groupes, le choix se porte sur **COC-CIMARKET** et en particulier le distributeur ALDOUEST de Landivisiau qui fournit les petites structures en ayant la possibilité d'y commander de petites quantités et d'être livré deux fois par semaine. Une étude de marché est alors réalisée avec l'aide de Mr Simonin (président du directoire) et M^{me} Lebreton (responsable commerciale).



va ouvrir ses portes

A quand l'ouverture ?

La pandémie de COVID a malheureusement été la raison de retards dans l'achèvement des travaux et Mr Prenveille se prépare pour une ouverture cet été 2021. Vous pourrez y faire vos courses du :



mardi au samedi de 8h à 13h30

et de 15h à 19H30

dimanche de 9h à 12h30

fermé le lundi

Que pourrons nous mettre dans notre panier ?

La supérette sera un magasin de proximité, convivial et à taille humaine avec une surface de 160 m². Vous y trouverez des produits de qualité allant de l'alimentaire (fruits, légumes, produits frais, surgelés...) aux produits de la vie courante (hygiène, beauté, entretien de la maison...). Mr Prenveille souhaite proposer des fruits et légumes de saison en s'approvisionnant au plus près avec des producteurs locaux. Un rayon BIO sera également proposé en libre service et vrac.

L'emploi d'une personne à temps partiel est envisagé dans les mois à venir. Mr Prenveille s'est investi dans la commune et a déjà été élu président de la caisse locale du Crédit Agricole de Pleine-Fougères depuis mars dernier. De plus il est passionné de musique, il a appris à jouer des percussions et a été Chef de musique à l'Harmonie de Fleurigné puis de St Georges de Reintembault et de St Brice en Cogles ! Nous n'oublierons pas de faire appel à ses talents pour nos prochaines fêtes de la musique, 14 juillet Nous lui souhaitons la bienvenue et longue vie à **COCCIMARKET** où vous serez sans aucun doute nombreux à passer à la caisse !



Le Communauté de Communes communiqu...

GALLOBUS

GALLOBUS est le service de transports proposé par la communauté des communes pour vous permettre de vous rendre sur les marchés de Dol de Bretagne le samedi et de Pontorson le mercredi de 10 heures à 12 heures.

Vous devez réserver votre place au **02/99/80/19/91** ou sur le site internet :

transport@ccdol-baiemsm.bzh
au **plus tard la veille à 16 h.**

Les tarifs sont de 3 euros l'aller ou 5 euros l'aller-retour.



L'AGECLIC

Le Centre Local d'Information et de Coordination (CLIC) couvrant la Communauté des communes de la Bretagne Romantique et la Communauté des communes de Dol et de la Baie du Mont-Saint Michel, est porté par l'association «AGECLIC».

Le service est :

- Un espace d'information, de conseil, d'accompagnement pour les personnes âgées, les enfants et adultes en situation de handicap et leur entourage.
- Une antenne de la Maison Départementale des Personnes Handicapées (MDPH 35).
- Pilote ou partenaire d'actions, d'information et de prévention sur différents thèmes tels que la nutrition, l'activité sportive adaptée... L'accueil se fait sur rendez-vous au **02/23/16/45/45** ou sur **clic@ageclic.fr**.

Ces rendez-vous sont assurés à Pleine-Fougères dans les locaux de la Maison France-Services au sein de la Poste.

Cyclo Tourisme Pleine-Fougères Baie du Mt St Michel

Comme toutes les associations, nous avons subi cette nouvelle période de confinement. Mais désormais, il est l'heure de se dé-confiner avec ce calendrier des sorties qui ont pour la plupart été reprogrammées :

— Le **dimanche 27 Juin** s'est déroulée la "Cyclo Baie du Mt St Michel", 3 parcours de route de 22,65 et 100 km , 2 parcours de VTT de 25 et 45 km, et la marche avec ses 10 km. Cette année encore nous n'avons pu organiser notre traditionnel «Cochon Grillé»

— **Le mercredi 7 Juillet** : une flèche St Malo - Rennes - St Malo est organisée

— **Entre le lundi 19 et mardi 20 Juillet** : une flèche Rennes – Granville –Rennes

— **Le vendredi 23 Juillet**, nous accueillerons le Trait d'Union des jeunes cyclotouristes de la FFCT à Pontorson qui arrive d'Epinal pour rejoindre Valognes

— Du **dimanche 25 Juillet au dimanche 1^{er} Août**, nous participerons à la Semaine Fédérale de Cyclotourisme à Valognes dans le Cotentin

— Enfin, du **samedi 4 Septembre au dimanche 12 Septembre** nos féminines participeront à "Toutes à Toulouse" avec un départ de Rennes



Pour cette nouvelle "reprise" le groupe Vété-tistes s'étoffe puisque 6 nouvelles personnes sont venues rejoindre Patrick pour les sorties du mercredi après-midi et du dimanche matin.

Le contact pour le VTT est le : 06 85 53 42 68
Vous pouvez toujours rejoindre le club en contactant le président au 06 61 87 12 28 ou par mail : ctpleinefougères@orange.fr

PLEINE en Fêtes

L'allègement des conditions sanitaires, permet enfin à l'association de vous proposer un programme d'animations pour le second semestre.

Tous ces événements, sont bien entendus soumis aux accords des autorités, ils sont ainsi annoncés avec des réserves sur leurs possible maintien.

— **Dimanche 22 août** : Marché d'été et vide grenier

— **Dimanche 5 septembre** : salon VDI (Vendeurs à domicile indépendants)

— **Octobre** : le concert des Glochos date à définir

— **Samedi 30 octobre** : Chasse à la citrouille

— **Samedi 4 décembre** : marché de Noël

— **Jeu 9 décembre** : les Bodins. Pour cette sortie, nous avons eu quelques désistements, nous avons à nouveau 4 places de libres pour cet évènement, alors n'hésitez pas à nous

PROGRAMME 2021

DES ANIMATIONS POUR SE RETROUVER

DIM 22/08	SAM 30/10
MARCHÉ D'ÉTÉ / VIDE GRENIER	CHASSE A LA CITROUILLE
DIM 05/09	SAM 4/12
SALON VDI	MARCHÉ DE NOËL
OCTOBRE	JEU 9/12
CONCERT LES GLOCHOS date à définir	LES BODINS

contacter ! Pour rappel : le prix est de 70 € pour les adultes et 60 € pour les enfants, transport compris.

Les associations

COPF

Le sport reprend enfin ses droits pour les sections jeunes :

Section Judo :

Depuis début mai le judo a d'abord repris en extérieur puis grâce aux nouvelles conditions, dans le dojo depuis le samedi 22 mai.

Section Badminton :

Reprise des cours depuis le mercredi 19 mai. Les horaires sont les suivants pour les jeunes : le mercredi de 18h à 20h pour les plus confirmés, le vendredi de 18h30 à 20h et le samedi de 11h30 à 12h45. Le 9 juin, les adultes ont repris les cours les mercredi, jeudi, vendredi de 20h30 à 22h30. Les jeunes sont encadrés par nos animateurs Victor et Romain. Les adultes seront encadrés par Nicolas Perrin.



22

Section Tennis :

Reprise des cours depuis le samedi 22 mai aux horaires habituels le samedi matin de 10h à 11h30

Section Taïso :

Tous les lundis soir de 20h à 20h45, en extérieur devant la salle des sports selon les conditions météo.

Section Multisports :

Reprise depuis le mardi 25 mai, tous les mardis de 18h15 à 19h15.

Section Tennis de table

Reprise des cours depuis le 21 mai aux horaires habituels.

Section Gym enfants

Les cours avaient pu être proposés en extérieur pendant la fermeture des salles, ils ont pu réintégrer le complexe sportif depuis le 25 mai.

Le Club des Retraîtés

Bonjour à tous,

Nous arrivons au milieu de l'année et nous ne nous sommes pas revus depuis mars 2020.

**Nous vous donnons rendez-vous
le MARDI 7 SEPTEMBRE
à la Salle Serge Gas,
si nous le pouvons ;**

Passez un bel été !!

ADMR

PORTAGE de REPAS : 5 questions à Madame Vigorie, la présidente de l'ADMR

Le portage de repas, en quoi ça consiste ?

Il s'agit de fournir des repas complets à domicile. Ces livraisons sont effectuées en fonction de vos besoins : vous pouvez commander pour chaque jour de la semaine comme vous pouvez ne passer commande que d'un seul repas. Ces repas sont livrés dans la matinée suivant un parcours établi au jour le jour en fonction des demandes.

Ça marche tous les jours ?

Les livraisons sont assurées chaque jour de la semaine, les repas du week-end étant livrés le vendredi ; chaque plateau comprend une soupe, une entrée, un plat complet, du fromage et un dessert.

Ces repas sont livrés par une salariée qui parcourt le secteur de l'association en véhicule frigorifique. En cas d'absence, un bénévole prend en charge la livraison, de manière à ce que le service ne soit jamais interrompu.



Ça coûte combien ?

le plateau complet coûte 9.90 €

Que faut-il faire pour en bénéficier ?

Il suffit de s'inscrire à l'association en nous précisant si vous suivez un régime spécial (sans sel, sans sucre, ...).

A noter qu'un micro-onde est nécessaire pour pouvoir réchauffer les plats.

Et si je veux mettre fin à ce service ?

Il suffit de prévenir le bureau 48 heures à l'avance. **Pour tout autre renseignement, contactez le 02.99.48.66.51.**

Amicale des Donneurs de sang

Notre deuxième collecte sur les 4 prévues cette année a eu lieu le lundi 3 mai.

Ce jour-là, nous avons accueilli 73 donateurs avec un rendez-vous ce qui permet ainsi une prise en charge immédiate pendant environ 1 h, le temps nécessaire au don (accueil, enregistrement, questionnaire, entretien médical, prélèvement et collation)

Nous tenons à remercier tous les donateurs et surtout les 12 personnes qui ont effectué leur premier don.

Petit rappel lors de votre don pensez à amener votre carte



d'identité, et c'est maximum 4 dons par an pour une femme et 6 dons par an pour un homme. Enfin, pour pouvoir donner il faut peser plus de 50 kg.

Nous comptons sur vous lors de la prochaine collecte le 3 Août 2021 à la salle Serge-Gas.

Les associations

GEMOUV

L'opération 2021 «Les Jours de la Jonquille» a connu un grand succès et s'est achevée le 1^{er} avril par une vente au siège de la caisse Régionale du Crédit agricole, situé dans le quartier de la Courrouze à Rennes.

Nous avons assuré sur le secteur de Pleine-Fougères des ventes aux marchés de Pontorson, Pleine-Fougères, La Boussac et Dol de Bretagne. Nous avons récolté la somme totale de 630,50 €. La somme totale récoltée au niveau départemental sera reversée à la ligue contre le cancer soit 4 414,92 €.

Un grand merci à tous les acteurs de cette opération et à la mairie de Pleine-Fougères pour le terrain prêté au Jardin des Saveurs afin d'y planter les jonquilles.

En ce qui concerne les voyages organisés, celui en Auvergne a bien eu lieu comme prévu du **12 au 19 juin 2021**, nous avons découvert des lacs et volcans de la Région, avec les visites du Mont Dore, de la Bourboule, de Clermont Ferrand, de Masseix, de St Nectaire, du Puy de Dôme, de Bort les Orgues, de Besse, du Lac Pavin et enfin une croisière vers le château de Val.

La seule activité maintenue sur le secteur est la marche nordique à l'étang du Pas Gérard à Sains qui se déroule dans le strict respect des gestes sanitaires et de distanciation.



OUVERTURE DÉCOUVERTE ECHANGES

Grace à la mobilisation de tous nos adhérents et à votre participation massive, notre «Paella à emporter», le week-end du 24 avril, a connu un grand succès : plus de 330 délicieux repas, concoctés par nos bouchers Mr & Mme Beau-bouchez et nos pâtisseries Mr & Mme Destrez, ont réveillé nos souvenirs de repas de fêtes avec nos amis polonais et espagnols. Un grand merci à tous !

A bientôt pour des rencontres que nous préparons déjà avec Steszew et Huerta de Rey. Rejoignez-nous !

Contact : 06 82 46 28 47.

Le bureau d'ODE



MOTO CLUB DE PLEINE-FOUGÈRES



Le circuit du Moto Club de Pleine Fougères est à nouveau ré-homologué depuis le mois de mars dernier et pour une durée de quatre ans.

Le Terrain situé à «la lande du Pin» est désormais ouvert aux entraînements (avec application des règles sanitaires), le week-end lorsque la météo ainsi que la présence des bénévoles

le permettent. Pour plus d'informations rendez-vous sur la page Facebook du club «mcpleinefougeres».

Avec la crise sanitaire, il n'a pas été possible d'organiser une course de Moto-Cross cette année. Nous vous donnons donc rendez-vous nous l'espérons en 2022 !

Les membres du Conseil du Moto Club

APEL de Sainte-Marie

Grâce à la participation des familles lors de nos différentes actions, l'APEL a pu offrir à la classe de CP-CE1, 5 tablettes avec des casques pour l'utilisation d'applications pédagogiques.

Suite à l'obligation du port du masque pour les enfants dès l'âge de 6 ans, nous souhaitons offrir aux enfants des masques de catégorie 1 lavables. Le fournisseur ayant été victime de son succès les masques sont arrivés avec un peu de retard, mais nous avons pu offrir 2 masques par enfants soit un total de 170 lors du retour des vacances de Pâques.

Il reste encore à venir la distribution des commandes de gâteaux, ainsi que l'opération objet personnalisé pour la fête des parents.

Une tombola a été organisée pour conclure cette année scolaire.



Commission Animations

A VOS AGENDAS

Repas «Tête de veau»

Malgré l'annulation de la plus grande partie des festivités du week-end de Pâques, la Commission Animations a tenu à maintenir le repas «Tête de veau» par une formule à emporter. Ce fut un joli succès avec une centaine de repas vendus. Merci de nous aider à faire perdurer cette tradition du lundi de Pâques.



Labellisation «Commune du Patrimoine Rural de Bretagne»

Le jeudi 15 avril, dans le cadre de la candidature de la commune de Pleine Fougères au label «Commune du Patrimoine Rural de Bretagne» les trois membres du comité technique de l'association en compagnie de Mr THEBAULT Maire, de M^{me} HERRY-VRIGNAT Adjointe, de Mr ROYAUX et de Mr COUDRAY, bénévoles historiques de Pleine-Fougères, ont visité la totalité de la commune. Le comité a souligné la richesse du patrimoine bâti de Pleine Fougères. Le 20 avril, l'association des Communes du Patrimoine Rural de Bretagne a émis un avis favorable à la candidature de notre commune. Un comité scientifique viendra établir la liste du patrimoine qui figurera au label. Nous pouvons espérer sa remise officielle en septembre.

26



Ce label est une opportunité pour le développement touristique de notre commune, car elle figurera dans un réseau régional. Il est également un atout pour les propriétaires dont le patrimoine aura été identifié par le comité scientifique, puisque la région octroie des subventions pour la rénovation.

Fête des mères



En raison de la crise sanitaire, la Commission Animations a appliqué le même dispositif que l'an dernier. Le vendredi 28 mai, elle a donc distribué à domicile 1 bouquet aux 18 mamans de l'année.

Cardiac des Monts



La «Cardiac des Monts» est une manifestation cycliste lancée par l'association «Cardiac des Monts agir pour le cœur». Cette année, la randonnée s'élancera de Dol de Bretagne le 4 juillet 2021. Elle est composée de deux cir-

cuits, un de 35 km et un de 89 km au travers de la Baie du Mont Saint Michel. A noter qu'un ravitaillement est prévu vers 11h à Pleine Fougères Place Chateaubriand. La présence de coureurs cyclistes comme Bernard HINAULT est annoncée.

Fête du 14 juillet

Nous espérons pouvoir organiser les festivités du 14-juillet :

— La fête du Pain au fournil, avec son apéritif offert par la municipalité, suivi du traditionnel repas avec grillades et pain cuit au four. Après-midi dansant.

— Nouveauté cette année si les conditions sanitaires nous le permettent, un repas républicain avec animation musicale sera organisé sur la place Chateaubriand, et suivi au stade du feu d'artifices.



Plein'Art

Merci à ceux qui nous ont déjà confié des photos pour la prochaine exposition de Plein Art. Nous vous rappelons que le thème choisi cette année est celui des photos anciennes

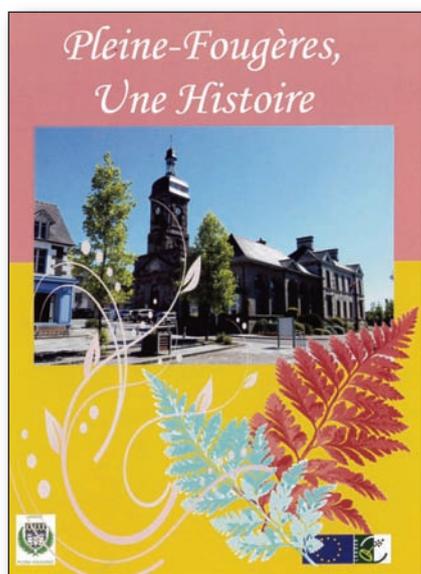


(noces, classes, scènes de vie). Une fois reproduites, vos photos vous seront bien sûr rendues. Vous pouvez contacter le service animations : animation.mairiepleinefougères@orange.fr ou au 02 99 48 60 46.

Que faire cet été à Pleine-Fougères et ses environs ?

TOURISME

Circuit centre bourg : «Pleine-Fougères une histoire», en 15 panneaux, vous allez découvrir en déambulant l'histoire et les sites remarquables de notre



commune. Vous découvrirez entre autres : La maison du 1^{er} Maire de Pleine-Fougères (1790), les dallages de l'Eglise, l'ancienne gare du Tram, l'histoire de Toussaint Lethimonier, celle du Marquis Plessis Chesnel ou du Père Bachelot...

Les échappées baies organisées par la communauté des communes. Réservations au : 02 99 48 76 45

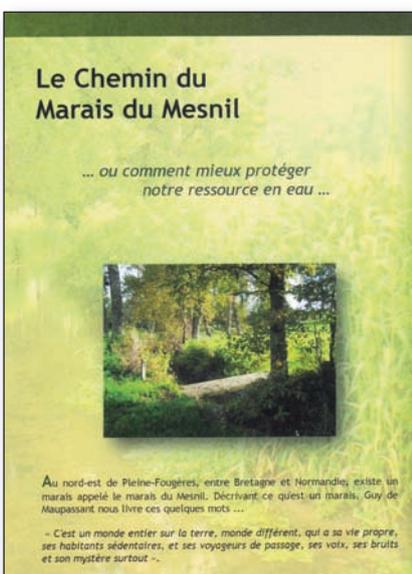
Randonnées polders et salines

- Les Maquisards de Broualan
- Les vikings à Trans-La-Forêt, la grande bataille
- Les sorties nature au Marais de Sougéal .

Les visites gourmandes : Glaces artisanales à Sains. De la ruche au pot de miel à Roz-sur-Couesnon. Visite de la cidrerie bio à Vieux-Viel . Visites en famille : Chasse au trésor à vélo à Roz-sur-Couesnon

Les visites des Maisons de Pays

Le musée des outils agricoles miniatures «Henri Onnée» à Pleine-Fougères. ● La Maison du Marais à Sougéal ● La Maison du Sabot à Trans-La-Forêt ● La Maison des Polders à Roz-sur-Couesnon ● Le télégraphe de Chappe à Saint-Marcen ● La Maison des produits du terroir à Cherrueix



Les circuits pédestres



● Le chemin du Marais du Mesnil avec la «Fée Rosie», qui vous fera découvrir le marais et le menhir de La Roche Bucquet.

● Le GR 34 qui vous emmène de Pleine-Fougères au Mont-Saint-Michel ou à la Chapelle Saint-Anne, et même jusqu'à Cancale.

Les circuits vélos promenade

● Le circuit du Marais du Couesnon (une balade entre Pleine-Fougères, Pontorson, Antrain, le long des rives du Couesnon.

● La route du Mont-Saint-Michel à faire en famille sur un circuit sécurisé de Pleine-Fougères au Mont-Saint-Michel, en passant par Saint-Georges de Gréhaigne et la voie verte. Départ devant la mairie.



Le circuit du Bocage : Une boucle au départ de Pleine-Fougères, à vélo qui vous emmène à l'étang du Pas Gérard à Sains, puis vers La Boussac, Broualan, Trans-La-Forêt ; Vieux-Viel pour revenir à Pleine-Fougères.

Tous les circuits sont disponibles en flyers à la Mairie.



Pleine-Fougères

Porte de Bretagne



Lotissement

« Le Clos Michel »

VOTRE TERRAIN À PARTIR
DE

32 000 €

**INVESTISSEZ AU CŒUR DE LA
BAIE DU MONT SAINT-MICHEL**



Renseignements : **Mairie de Pleine-Fougères - Tél : 02 99 48 60 46 - mairie.pleinefougères@wanadoo.fr**